

Informations de base	
<p>2021/0387(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p>	En attente de la décision de la commission parlementaire
<p>Mesures à l'encontre des opérateurs de transport qui facilitent ou se livrent à la traite des êtres humains ou au trafic de migrants en relation avec l'entrée illégale sur le territoire de l'Union européenne</p> <p>Subject</p> <p>3.20.10 Entreprises et personnel de transport 7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF) 7.10.08 Politique d'immigration 7.30.30 Lutte contre la criminalité 7.30.30.02 Lutte contre la violence, la traite des êtres humains et le trafic de migrants</p>	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commissions conjointes compétentes au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		GONÇALVES Sérgio (S&D)	06/12/2024
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		TOBÉ Tomas (EPP)	06/12/2024
	Commission au fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme		FERRANDINO Giuseppe (Renew)	09/02/2022
	Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures (Commission associée)		FEST Nicolaus (ID)	20/04/2022	
Conseil de l'Union européenne				
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Mobilité et transports		VĂLEAN Adina	
Comité économique et social européen				

